



# Une élue démissionne en plein conseil municipal après le vote de la carte scolaire

Mercredi 5 avril, le conseil municipal s'est attaqué à un sujet brûlant : la sectorisation scolaire.

Les parents d'élèves opposés au projet attendaient de pied ferme le vote des élus.

« **Il y en a ras-le-bol de ce mépris ! On ne nous écoute pas. À quoi bon rester !** » Le conseil municipal du mercredi 5 avril a été marqué par la démission de Marilyn Stahl, élue d'opposition pour le groupe Librement Vexin-sur-Epte. Sa collègue, du même groupe, devrait elle aussi rendre sa casquette. Il faut dire que le contexte est tendu ces dernières semaines à Vexin-sur-Epte.

Alors qu'une pétition pour la défusion de la commune-nouvelle est en cours d'examen à la préfecture, le conseil municipal s'est attaqué, mercredi 5 avril, à un autre sujet brûlant : la nouvelle sectorisation scolaire. Pour rappel, l'annonce de cette dernière a suscité une vague de contestation auprès des parents d'élèves et de certains habitants qui ont montré leur colère au cours d'une manifestation, début mars. Un groupe de mères de famille a même été jusqu'à occuper l'école de Civières, qui devrait fermer ses portes à la rentrée 2023. Lors du dernier conseil municipal de Vexin-sur-Epte, les parents d'élèves attendaient donc de pied ferme le vote des élus concernant la sectorisation scolaire.

## « Une baisse massive des effectifs »

Afin d'appuyer sa décision, Thomas Durand, maire de Vexin-sur-Epte, a invité la directrice de l'Inspection académique, Françoise Moncada, en conseil municipal. Cette dernière a déroulé son argumentaire afin d'expliquer les raisons des fermetures des classes (uniques) de Civières et Fours-en-Vexin, et donc, de la nécessité de procéder à une nouvelle répartition des effectifs dans l'ensemble de Vexin-sur-Epte.

L'inspectrice a d'abord rappelé que l'Eure affiche une « **baisse massive des effectifs** » et Vexin-sur-Epte n'est pas épargnée. Elle a également soulevé un autre point noir : « **En France, 20 % des élèves qui entrent en sixième ont des fragilités dans la lecture et la compréhension. Dans l'Eure, on peut multiplier le chiffre par deux** », alerte-t-elle. Pour Françoise Moncada, ce mauvais chiffre découle de différents fac-

teurs dont la répartition des effectifs : « **Dans notre département, nous avons 40 % d'écoles à moins de trois classes. C'est peut-être un des facteurs qui pourrait expliquer ces faibles résultats.** »

L'inspectrice établit un parallèle entre les mauvais résultats des Eurois et les classes uniques à niveau multiple, comme c'est le cas à Vexin-sur-Epte. « **Elles n'ont pas prouvé leurs performances. Les classes à double, voire triple niveau n'ont plus de raisons d'être. De plus, nous mettons les enseignants dans une situation complexe** », assure-t-elle. Partant de ce constat, l'Inspectrice a donc validé la fermeture des classes uniques de Civières et Fours-en-Vexin à la rentrée 2023. En attendant, le devenir de l'enseignante de Civières est encore inconnu.

## **Petits effectifs, meilleur suivi**

Pour les opposants à la sectorisation scolaire, les classes à petits effectifs sont au contraire, bénéfiques pour les enfants : « **Pourquoi ne pas utiliser la baisse démographique pour préserver la proximité des enseignants avec leurs élèves ? De plus en plus d'enfants ont des difficultés et les petits effectifs permettent un meilleur suivi** », soutient Richard Carillet, élu d'opposition.

Une vision que ne partage pas la mairie. Pour Thomas Durand, les groupes scolaires comme celui de Tourny et bientôt celui d'Écos, offrent un meilleur accompagnement et des moyens plus conséquents aux enfants.

Avant de procéder au vote, Arnaud Rodrigue-Adonon a relevé qu'une pétition pour la défusion de Vexin-sur-Epte est actuellement en cours d'examen. Au vu du contexte, il a réclamé le report de cette délibération : « **Je vous demande d'attendre la décision du préfet avant de voter cette sectorisation qui engendrerait un déséquilibre territorial si la défusion est validée.** » Sa demande a été refusée.

**Sur le papier, l'école de Tourny est magnifique. Dans la réalité, ce n'est pas ça.**

## ***Marilyn Stahl,* élue d'opposition**

Fermelement opposée au projet, Marilyn Stahl, élue d'opposition pour le groupe Librement Vexin-sur-Epte, a elle aussi tenté de faire pencher la balance contre le projet de sectorisation en rappelant l'origine du problème : « **Sur le papier, l'école de Tourny est magnifique. Dans la réalité ce n'est pas ça. Problèmes de sécurité, élèves perturbateurs, enseignants non remplacés. Nous devrions en priorité chercher les moyens**

**de valoriser cette école et de corriger les dysfonctionnements révélés avant de pousser les parents à inscrire leurs enfants à Tourny. J'ai du mal à croire qu'ajouter davantage d'élèves dans cette école est la solution** ». En effet, au vu des problèmes énoncés, les parents sont réticents à inscrire leurs enfants dans cet établissement. De ce fait, le nombre de demandes de dérogations vers l'école d'Écos risquent d'être conséquent, prévient l'élue d'opposition qui invite le maire à faire preuve de patience. **« Faisons en sorte que les parents aient de nouveau envie d'inscrire leurs enfants à l'école de Tourny sans qu'ils y soient obligés. »** À quelques minutes du vote, Marilyn Stahl a exhorté les élus à entendre la colère des parents.

## **Un travail quotidien à l'école de Tourny**

Thomas Durand a assuré qu'un travail quotidien est réalisé dans l'école de Tourny et que les défauts des débuts ont été rectifiés. Par ailleurs, il constate que **« cette école souffre d'une mauvaise réputation non justifiée »** en partie à cause **« de fake news qui sont véhiculées à son sujet. »** Une réponse qui a irrité l'élue d'opposition : **« Je n'ai fait que répéter ce qui est écrit dans les comptes-rendus du conseil d'école alors qu'on ne m'accuse pas de propager des fausses rumeurs. »**

Malgré l'opposition manifeste au projet, Thomas Durand a assuré vouloir le bien-être des élèves : **« Cette réorganisation permet aux enfants d'avoir une vraie pause méridienne, de passer moins de temps dans les transports. À côté de ça, nous assurons un service périscolaire, la cantine à 1€ pour les familles les plus modestes et nous subventionnons les sorties scolaires. Je sais que ce n'est pas évident, qu'il va falloir un temps d'adaptation mais nous serons souples durant cette période de transition ».**

Après les discours, le moment de passer au vote est arrivé. Les parents d'élèves, présents dans la salle, espéraient un sursaut de la part de certains élus. Marilyn Stahl a réclamé un vote à bulletin secret afin que chacun puisse être à l'aise pour prendre sa décision. En effet, il se murmurait qu'une partie des élus et des adjoints soient contre la sectorisation mais n'osaient pas exprimer leur choix à moins que le vote se fasse à bulletin secret.

## **« Bande de faux-culs ! »**

Pour cela, il fallait qu'un tiers du conseil s'y montre favorable or, seulement une dizaine d'élus se sont manifestés pour. Le vote a donc été réalisé à main levée : la majorité de l'assemblée s'est prononcée en faveur de la sectorisation scolaire.

Suite à cette annonce, une mère de famille s'est levée et a scandé : « **Bande de faux-culs ! Nos enfants vous remercient !** ». Dépités, les parents d'élèves présents ont quitté la salle, suivis de Marilyn Stahl qui en a profité pour donner sa démission en plein conseil municipal. Les larmes aux yeux, une mère de famille a exprimé son désarroi : « **Dans la rue, certains élus nous ont dit qu'ils voteraient contre. Finalement, ils n'ont pas assumé. Je suis écoeurée** ». Les parents d'élèves ont assuré qu'ils n'en resteraient pas là.

Arielle Bossuyt



Depuis début mars, des parents d'élèves et des habitants ont montré leur opposition à la sectorisation scolaire qui a fait l'objet d'un vote lors du conseil municipal du mercredi 5 avril.